

Rapport du Directeur général aux assemblées de l'OMPI

L'année en revue

Rapport annuel



2014



Photo: iStock



Photo: Clemens Rudolf
(www.afrikafahrad.de)

L'année en revue

Novembre 2013

INNOVER POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En novembre 2013 a été lancée une nouvelle plate-forme d'échange en ligne visant à promouvoir la mise au point et le transfert de technologies vertes. **WIPO GREEN** met en relation des fournisseurs de technologies – allant de l'énergie éolienne aux bicyclettes en bambou – avec des personnes à la recherche de solutions. Selon un **rapport panoramique sur les brevets** publié par l'OMPI en juin 2014, davantage de demandes de brevet ont été déposées ces cinq dernières années qu'au cours des 30 années précédentes pour ce qui concerne les techniques d'atténuation des changements climatiques (biocarburants, énergie solaire thermique, énergie solaire photovoltaïque et énergie éolienne), principalement sous l'impulsion des pays asiatiques.

Rapport du Directeur général aux assemblées 2014 de l'OMPI

- Je suis très heureux de l'opportunité qui m'est donnée de vous présenter le travail accompli par l'Organisation durant l'année qui s'est écoulée depuis la dernière session des assemblées des États membres de l'OMPI tenue en septembre 2013.

Résultats financiers

- La situation financière de l'Organisation reste très saine. L'exercice biennal 2012-2013 s'est soldé par un excédent global de 34,6 millions de francs suisses. Les recettes pour l'exercice biennal se sont chiffrées à 680 millions de francs suisses, soit 5,1% de plus que l'objectif budgétaire, principalement du fait des taux de croissance plus élevés que prévu enregistrés par nos systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, notamment celui du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Les dépenses pour l'exercice biennal se sont élevées à 612 millions de francs suisses, soit 5,6% de moins que le montant prévu au budget. Les économies réalisées au niveau des dépenses sont le résultat des mesures prises pour maîtriser les coûts, améliorer la productivité, notamment grâce à de nouveaux systèmes informatiques et outils de gestion, et pour externaliser les ressources dans certains domaines, principalement la traduction et l'informatique.
- Grâce à cet excédent, les réserves continuent d'afficher une bonne santé. À la fin de 2013, l'actif net de l'Organisation s'élevait à 208,8 millions de francs suisses, portant ainsi les réserves à un niveau supérieur au montant recommandé par les États membres. Comme le budget et les réserves de l'Organisation continuent de croître, nous pensons que l'heure est venue d'évaluer l'efficacité de notre politique en matière de placements. Sur proposition du Secrétariat, le Comité du programme et budget

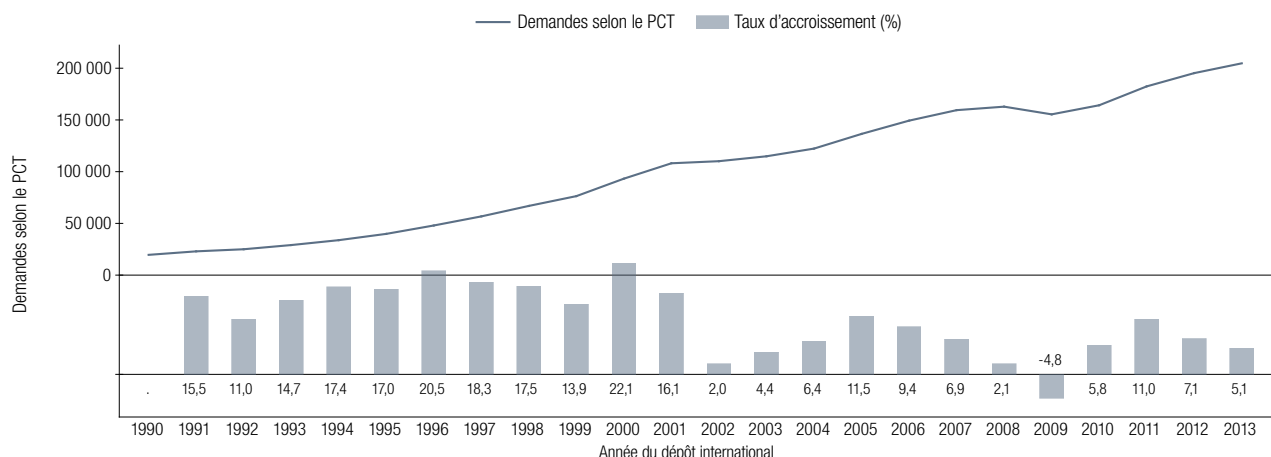
(PBC) a donné son feu vert à l'élaboration de propositions relatives à la révision éventuelle de la politique en matière de placements qui seraient soumises au PBC pour examen en 2015. Dans le même ordre d'idées, nous pensons qu'il est temps de redéfinir le montant recommandé par les États membres pour les réserves de l'Organisation, mais également de s'interroger sur l'intérêt de maintenir les fonds de roulement constitués durant les premières années de fonctionnement de nos systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, lorsque l'avenir en ce qui concerne l'utilisation de ces systèmes était encore incertain. Le PBC a également approuvé cette mesure et des propositions à cet égard seront élaborées pour l'année prochaine.

- Nous ne sommes qu'au début du nouvel exercice biennal 2014-2015, mais l'expérience acquise au cours de ces huit premiers mois nous indique que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre les résultats budgétaires escomptés. Toutes choses étant égales par ailleurs, même si cette hypothèse n'est pas forcément la plus pertinente en cette période d'incertitude économique, de reprise hésitante et de faible visibilité, nous espérons dépasser légèrement les prévisions budgétaires pour l'exercice biennal.

Systèmes mondiaux de propriété intellectuelle

- La situation financière saine de l'Organisation est à mettre au compte de nos systèmes mondiaux de propriété intellectuelle, qui génèrent 95% des recettes de l'OMPI. La part la plus importante provient du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui représente 74% des recettes totales.

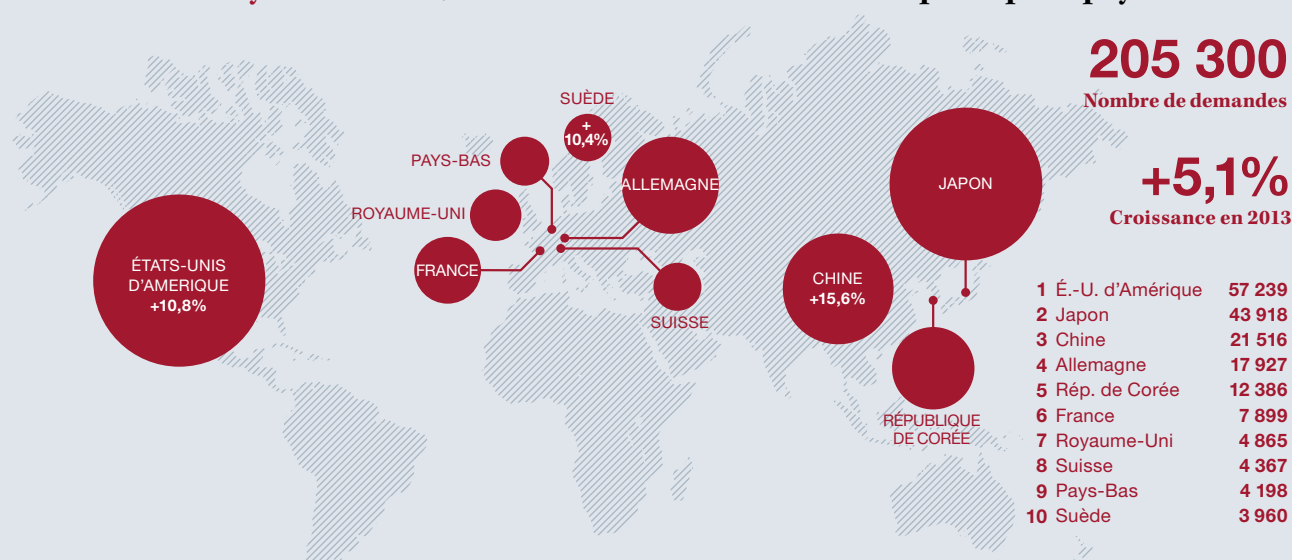
Évolution des demandes selon le PCT



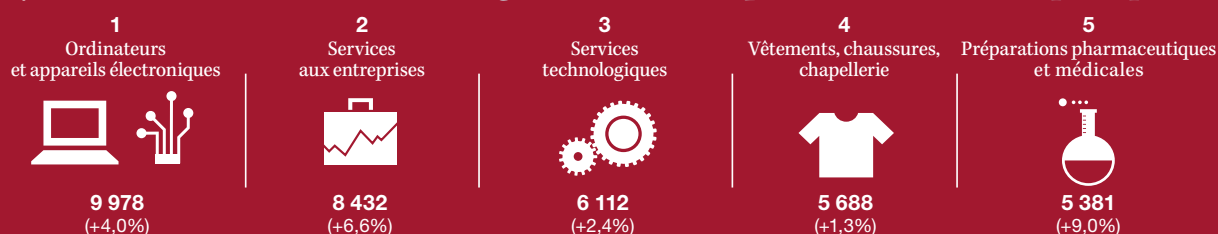
Note : les données de 2013 sont des estimations de l'OMPI.

Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2014.

Système du PCT/Demandes de brevet en 2013 – 10 principaux pays

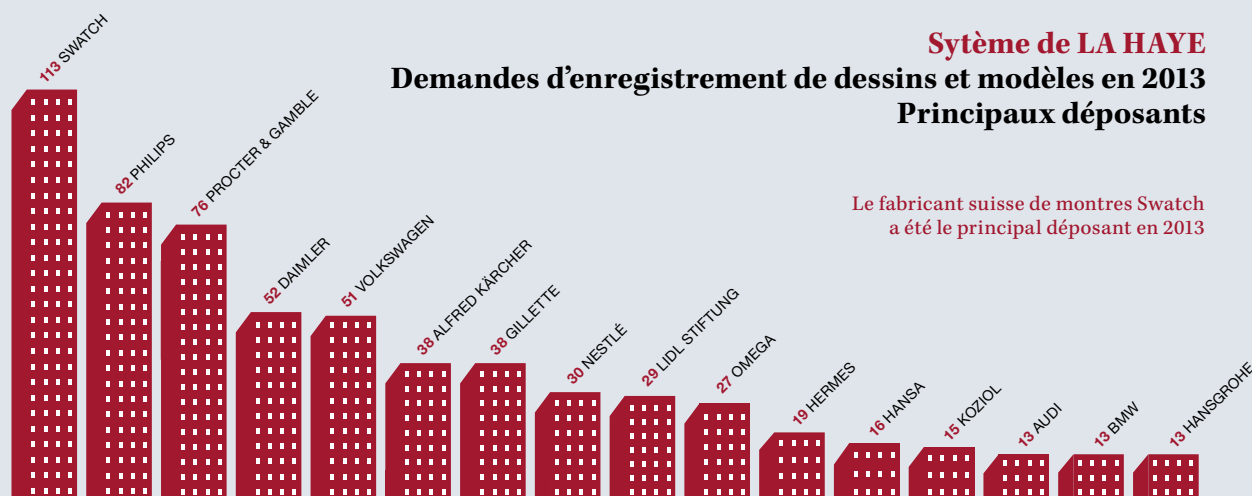


Système de MADRID/Demandes d'enregistrement de marques en 2013 – 5 classes principales



Système de LA HAYE Demandes d'enregistrement de dessins et modèles en 2013 Principaux déposants

Infographic: OMPI (conception par Large Network)

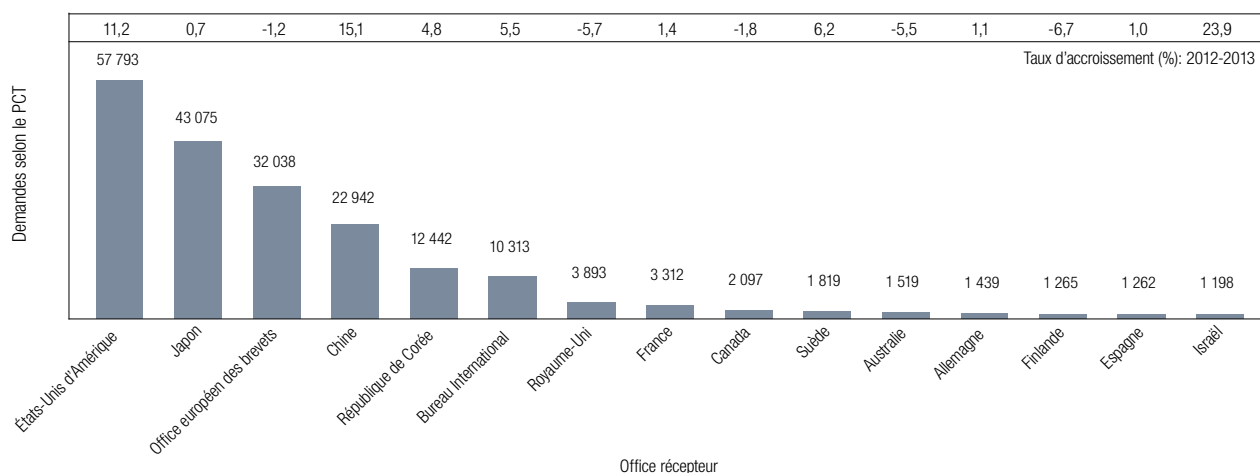


L'année en revue
Décembre 2013/
janvier 2014

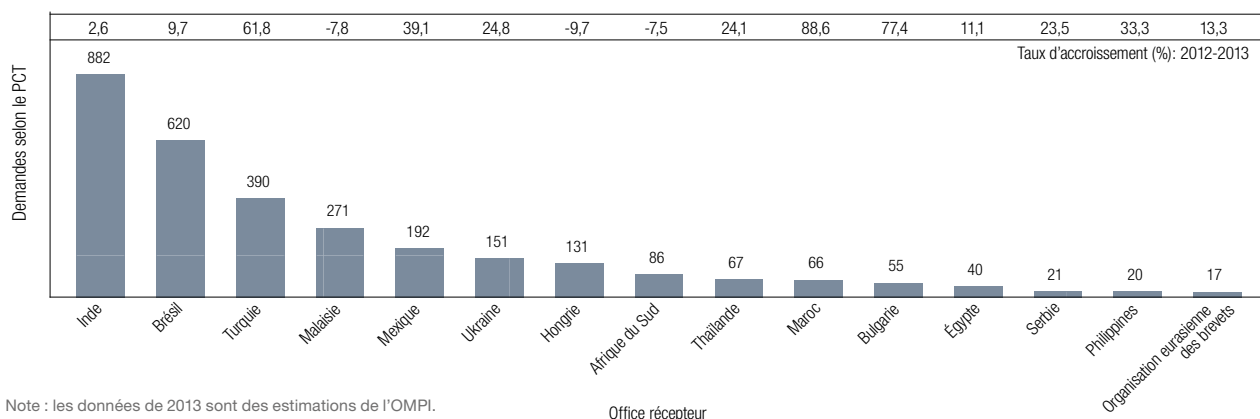
SERVICES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – CE QUE RÉVÈLENT LES CHIFFRES

Selon les chiffres de fin d'exercice, les États-Unis d'Amérique et la Chine ont entraîné en 2013 une croissance record des demandes internationales de brevet déposées en vertu du système du **PCT** administré par l'OMPI, dépassant pour la première fois 200 000 demandes par année. Les demandes d'enregistrement international de marques, selon le système de **Madrid**, et d'enregistrement de dessins et modèles industriels, selon le système de **La Haye**, ont également atteint des niveaux inégalés.

15 principaux offices récepteurs



Demandses selon le PCT déposées auprès d'offices récepteurs de certains pays à revenu intermédiaire



Note : les données de 2013 sont des estimations de l'OMPI.
Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2014.

6. **Traité de coopération en matière de brevets (PCT).** L'utilisation du système du PCT a continué de croître à un rythme soutenu. En 2013, le nombre de dépôts selon le PCT a augmenté de 5,1%, pour un total annuel dépassant pour la première fois les 200 000 demandes. Une évolution similaire a été constatée durant le premier semestre de 2014.
7. La principale source des dépôts selon le PCT sont les États-Unis d'Amérique. En 2013, le nombre de demandes émanant de ce pays a augmenté de 10,8%, dépassant ainsi pour la première fois le nombre de demandes selon le PCT déposées avant le déclenchement de la crise financière mondiale, en 2007. Le Japon s'est classé au deuxième rang des principaux déposants selon le PCT, suivi de la Chine. Les demandes de brevet selon le PCT provenant de la Chine ont connu une hausse de 15,6% en 2013. La Chine a ainsi devancé l'Allemagne qui est passée au troisième rang des déposants selon le PCT. Au niveau régional, les pays d'Asie demeurent la principale source des dépôts, avec 40,6% de l'ensemble des demandes internationales. L'Europe et l'Amérique du Nord représentent respectivement 29,3% et 28,2% des demandes internationales.
8. L'environnement d'exploitation électronique, notamment le système ePCT, continue d'évoluer et de donner des résultats qui se traduisent par une amélioration de la qualité du service pour les offices de propriété intellectuelle participant au système du PCT et pour les déposants, mais également par une productivité accrue.
9. L'un des services les plus utiles assurés par le Bureau international dans le système du PCT est la traduction. Les traductions du Bureau international ont pour objectif d'améliorer la fonction de divulgation du système des brevets en mettant l'information technique figurant dans les demandes selon le PCT à disposition dans d'autres langues que celle dans laquelle les documents originaux ont été déposés. Le Bureau international s'assure ainsi que tous les titres et abrégés des demandes selon le PCT sont disponibles en français et en anglais. En 2013, le Bureau international a traduit quelque 280 820 abrégés. En outre, le Bureau international veille également à ce que tous les rapports de recherche internationale et rapports d'examen préliminaire international soient disponibles en anglais. En 2013, le Bureau international a ainsi traduit quelque 93 459 rapports de recherche internationale et rapports d'examen préliminaire international.



Photo: programme Up Courts-métrages, CINEKAP, Oumar Sall, Dakar

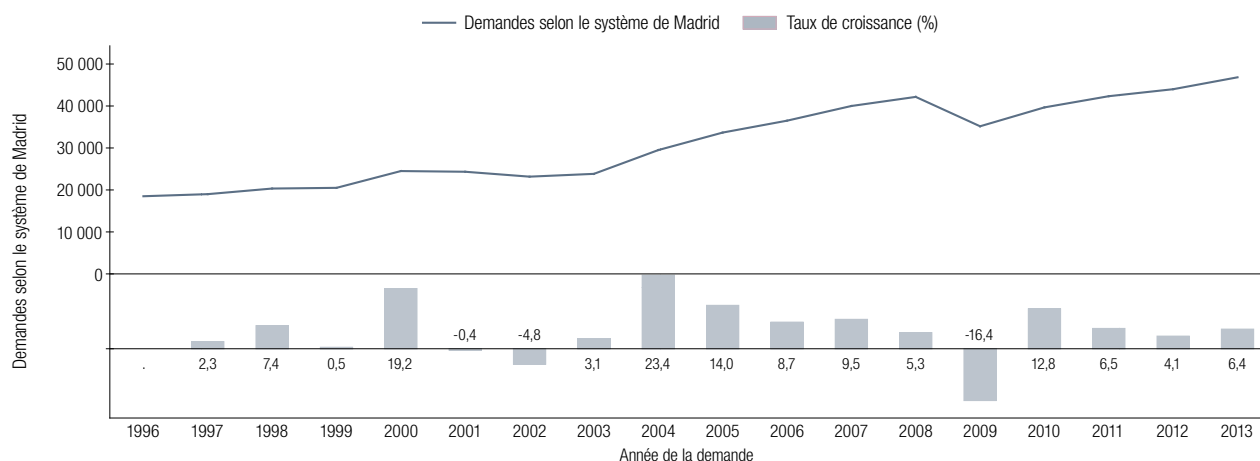
L'année en revue

Février 2014

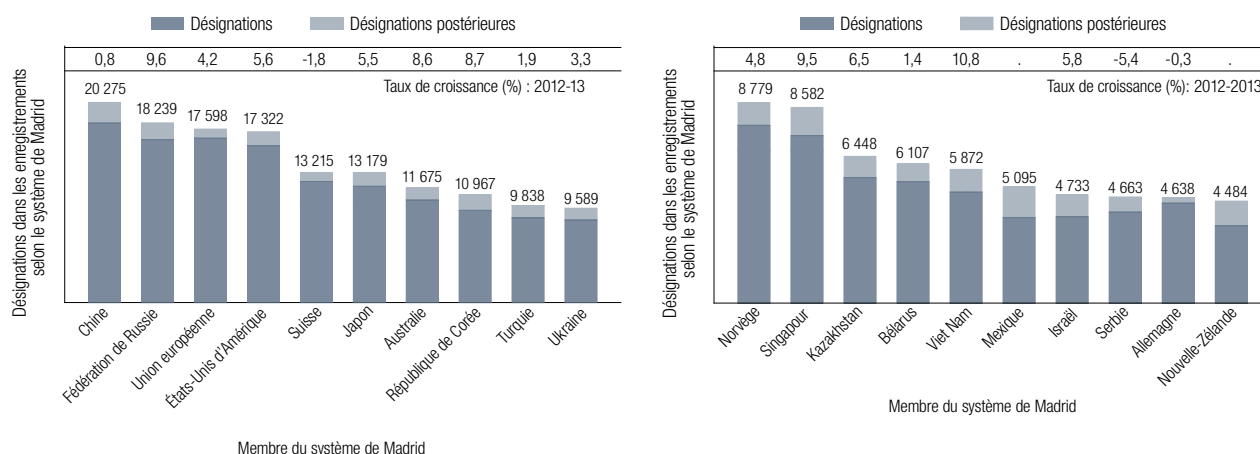
RENFORCER LE SECTEUR DE L'AUDIOVISUEL EN AFRIQUE

L'industrie de l'audiovisuel a une valeur inestimable, tant économique que culturelle, dans les sociétés de toutes les régions du monde. Un projet du **Plan d'action de l'OMPI pour le développement**, actuellement en cours au Burkina Faso, au Kenya et au Sénégal, vise à aider les pays et les créateurs à tirer parti de cette valeur en améliorant la gestion des droits audiovisuels et des transactions fondées sur le droit d'auteur.

Évolution du nombre de demandes déposées dans le cadre du système de Madrid



20 principaux membres désignés du système de Madrid



Note : les données de 2013 sont des estimations de l'OMPI.
Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2014.

10. Compte tenu de l'importance que revêt la traduction dans l'accès à l'information technique, nous avons également élaboré un certain nombre d'outils de traduction que nous avons mis à la disposition des utilisateurs, des offices et du public. Le dernier en date est la base de données terminologique Pearl qui a été lancée en septembre 2014 sur le site Web de l'OMPI. Cette base de données permet d'accéder à des milliers de termes techniques dans les 10 langues de publication du PCT.
11. **Système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.** Le système de Madrid connaît un taux de croissance satisfaisant, avec 46 829 demandes internationales déposées en 2013, soit une augmentation de 6,4%. Au cours du premier semestre de 2014, cette tendance s'est maintenue, avec une augmentation de 5,3% du nombre de demandes internationales par rapport à la même période en 2013.

On dénombre désormais plus de 600 000 enregistrements internationaux en vigueur inscrits au registre international.
12. Les parties contractantes dans lesquelles les déposants demandent la protection (parties contractantes désignées) donnent une indication fiable de la situation des relations commerciales et de l'intérêt suscité par les différents marchés. En 2013, la Chine est restée la partie contractante la plus fréquemment désignée, suivie de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et des États-Unis d'Amérique.
13. Pour avoir une envergure véritablement mondiale, le système de Madrid devra compter plus de membres que les 92 actuels. Nous avons mené de vastes travaux préparatoires avec un grand nombre de nouvelles parties contractantes potentielles. Nous espérons que ces efforts se concrétiseront par l'adhésion de nouveaux membres au cours des 12 prochains mois.
14. À mesure que le système de Madrid se développera, nous suivrons de près les services fournis par le Secrétariat du point de vue de leur efficacité et de leur qualité. Nous avons engagé une réforme en profondeur dans ce



Photo: avec l'aimable autorisation de l'Office de la propriété intellectuelle de la République slovaque



Photos: avec l'aimable autorisation de l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni



Photo: avec l'aimable autorisation du Registre national du Costa Rica



Photo: avec l'aimable autorisation du Département de la propriété intellectuelle et de la concurrence de la Ligue des États arabes

L'année en revue

Mars 2014

PROMOUVOIR LE RESPECT

À la session de mars du **Comité consultatif sur l'application des droits**, les États membres de l'OMPI ont présenté certaines des nombreuses actions de sensibilisation qu'ils mènent pour favoriser la compréhension et le respect de la propriété intellectuelle parmi leurs citoyens. Entre autres initiatives créatives (voir ci-dessus), on peut citer la "cabine à karaoké" itinérante du Royaume-Uni, la série de bandes dessinées de la Ligue des États arabes, la campagne "Don't Fake" soutenue par le groupe 5 Angels, en République slovaque, et le programme prioritaire d'enseignement et de formation du Costa Rica.

domaine au cours des 12 derniers mois, avec l'établissement d'un ambitieux plan stratégique d'amélioration. La mise en œuvre de ce plan devrait produire des résultats notables du point de vue de l'amélioration des services à la clientèle, de la simplification des procédures et de l'augmentation de la productivité, et aboutir à une proposition de barème des taxes simplifié et à la mise en place d'un environnement électronique amélioré pour le Bureau international, les offices de propriété intellectuelle des parties contractantes et les utilisateurs.

15. Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels.

Le système de La Haye continue d'enregistrer une croissance lente mais régulière avec un nombre de demandes internationales relativement faible. En 2013, ce nombre a augmenté de 14,8% pour atteindre 2990.

16. L'adhésion de la République de Corée en mars 2014 a marqué le début d'un processus qui devrait déboucher sur une transformation en profondeur du système de La Haye. Comme indiqué lors des années précédentes, nous prévoyons l'adhésion d'autres grandes économies dans un avenir très proche. Nous avons entamé des préparatifs pour faire face à l'augmentation prévue du nombre de demandes à la suite de ces nouvelles adhésions, ainsi qu'à la complexité accrue des procédures découlant de l'adhésion au système des pays qui procèdent à l'examen quant au fond des demandes d'enregistrement de dessins et modèles.

17. Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international.

Les travaux de révision de l'Arrangement de Lisbonne se poursuivent. Il y a un an, lors des réunions des assemblées des États membres de l'OMPI de 2013, l'Assemblée de l'Union de Lisbonne a approuvé une feuille de route proposée par le Groupe de travail sur le développement du système de Lisbonne en vue de terminer ses travaux de révision. Cette feuille de route prévoit la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un Arrangement de Lisbonne révisé sur les appellations d'origine et les indications géographiques en 2015. Le comité préparatoire de la conférence diplomatique se réunira en octobre 2015, en marge d'une nouvelle session du groupe de travail. Le comité fixera la date et le lieu de la conférence diplomatique et le groupe de travail établira le texte de la proposition de base du traité révisé.

18. **Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI.** Le Centre demeure la principale institution de règlement des litiges relatifs aux noms de domaine. Il opère dans un environnement en évolution rapide dans lequel les changements sont apportés par l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN). L'introduction de nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLD), en particulier, a pu accroître la vulnérabilité

des propriétaires de marques face à l'utilisation abusive de leurs marques dans le cadre du cybersquattage.

19. En 2013, le Centre a reçu 2585 demandes de règlement de litiges relatifs à des noms de domaine. Les litiges ont mis en présence des requérants et des défendeurs de 109 pays. Les plaintes reçues ont été instruites par 327 experts de l'OMPI venant de 50 pays dans 14 langues différentes. Parmi les plaintes instruites par l'OMPI en 2013, les domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) représentaient près de 13% des dépôts, soit 1% de plus par rapport à l'année précédente, 70 administrateurs de domaines nationaux ayant désigné l'OMPI comme institution de règlement des litiges relatifs aux noms de domaine. En 2013, le Centre de l'OMPI est devenu l'institution de règlement des litiges pour les domaines .FM (Micronésie (États fédérés de)), .GD (Grenade) et .ML (Mali).

20. L'OMPI a assisté l'ICANN dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de règlement des litiges (procédure d'objection pour atteinte aux droits), conçue afin de veiller à ce que les nouveaux gTLD proposés n'usurpent pas des droits sur des marques. En septembre 2013, le Centre a publié la version définitive des décisions des commissions administratives concernant les 69 procédures d'objection pour atteinte aux droits qu'elles ont administrées.

21. Outre l'administration des litiges relatifs aux noms de domaine de l'Internet et les procédures générales de médiation, d'arbitrage et d'expertise en matière de propriété intellectuelle, le Centre offre une palette de services spécialisés qui font appel à l'expérience et aux compétences de son personnel. Sur demande, le Centre travaille avec les offices de propriété intellectuelle qui établissent des dispositifs extrajudiciaires de règlement des litiges, en apportant sa contribution à l'élaboration de programmes de formation et de procédures d'administration des litiges. Une collaboration est ainsi en cours avec les offices du Brésil, de la Colombie, de l'Indonésie, des Philippines et de Singapour. Récemment, le Centre a procédé à une révision des règlements de médiation, d'arbitrage et d'arbitrage accéléré de l'OMPI (ci-après dénommés "règlements de l'OMPI") afin de tenir compte à la fois de l'expérience considérable acquise par le Centre dans le règlement des litiges et de l'évolution mondiale des pratiques en matière de règlement extrajudiciaire des litiges. L'expérience de l'OMPI en ce qui concerne les arbitrages complexes en matière de brevets a donné lieu en 2013 à une collaboration avec les parties prenantes concernant l'élaboration de conventions d'arbitrage sur mesure portant sur des clauses de licences équitables, raisonnables et non discriminatoires (conditions FRAND). Les conventions types OMPI FRAND sont disponibles sur le site Web de l'OMPI.



L'année en revue

Avril 2014

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CINÉMA – PARTAGER UNE PASSION UNIVERSELLE

Un nombre record de gouvernements, d'organisations et de particuliers ont participé en avril 2014 aux célébrations de la **Journée mondiale de la propriété intellectuelle**, consacrées à la façon dont la propriété intellectuelle contribue à alimenter la création de films et leur distribution à travers le monde. Les droits des acteurs et des artistes interprètes ou exécutants sont protégés conformément au **Traité de Beijing** sur les interprétations et exécutions audiovisuelles (2012), ratifié à ce jour par le Botswana, la Chine, le Japon, la République arabe syrienne et la République slovaque.

Communications

Le but de l'OMPI est de faire prendre conscience au plus grand nombre de l'importance de la propriété intellectuelle, de l'innovation et de la créativité, d'une manière claire et efficace. Dans un environnement en ligne, cela signifie qu'il faut porter un regard novateur sur la manière dont l'Organisation s'adresse et s'adapte à ses utilisateurs. Le nouveau site Web de l'OMPI a été le premier site des Nations Unies fondé sur une conception "adaptative" qui lui permet de s'ajuster automatiquement pour offrir un affichage optimal et une navigation facilitée sur les ordinateurs de bureau, les tablettes ou les téléphones intelligents. Les utilisateurs du nouveau site Web, les lecteurs du Magazine de l'OMPI destiné au grand public et les possesseurs de la centaine d'articles sérigraphiés produits cette année interagissent aussi avec la nouvelle identité ou image de marque de l'Organisation.

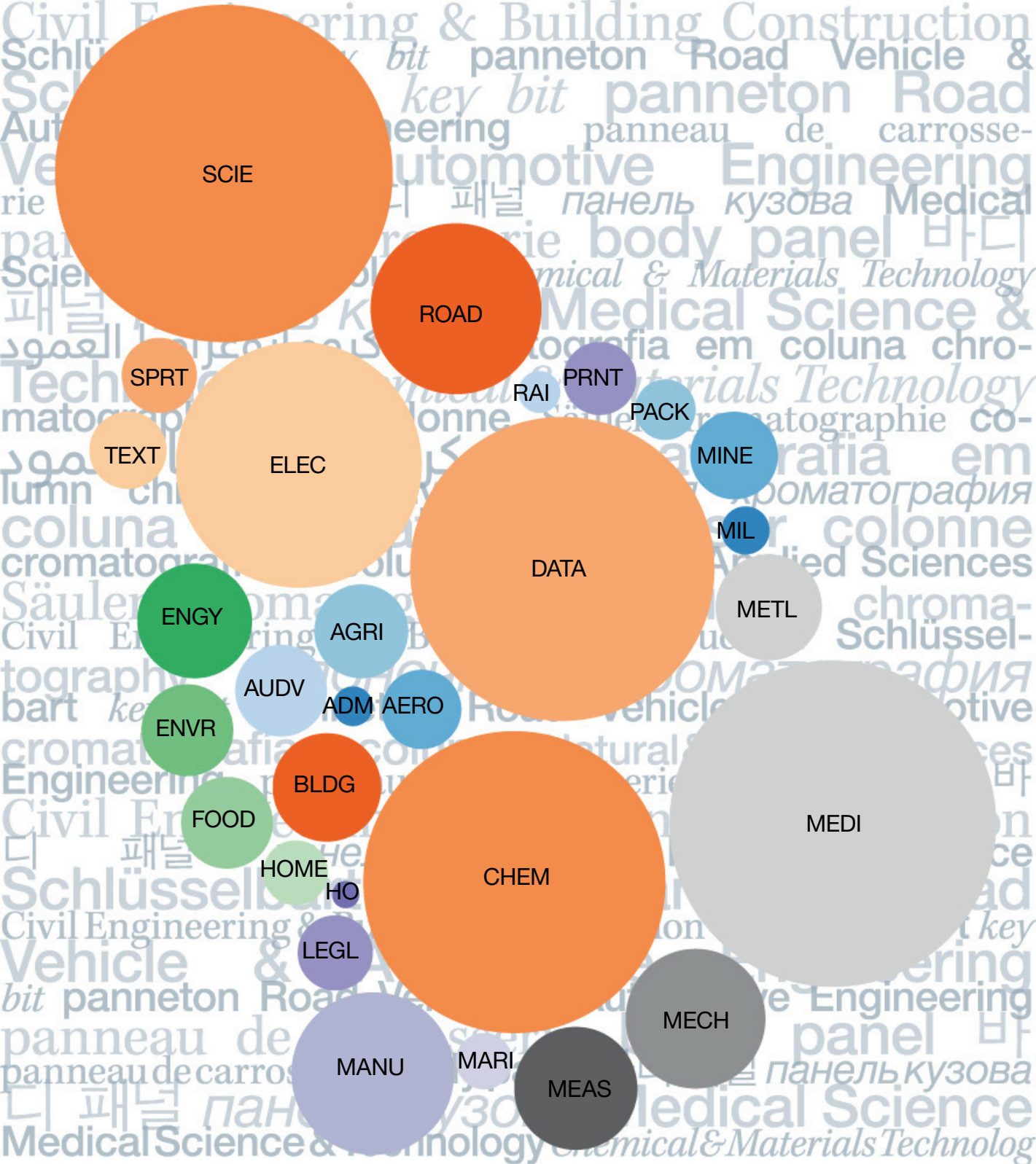
L'OMPI a continué de renforcer sa présence en ligne au cours de l'année écoulée, avec notamment :

- la nouvelle page Web du Centre médias de l'OMPI qui permet de communiquer sur Twitter pour promouvoir les activités de l'Organisation;
- une hausse de 70% de nos abonnements sur Twitter au sein de la communauté de la propriété intellectuelle et plus de 30 millions de vues potentielles.
- 80 nouvelles vidéos, y compris un contenu présentant les nouvelles, des histoires concernant la propriété intellectuelle et des didacticiels, et
- plus de 5,7 millions de vues pour les vidéos diffusées par l'OMPI sur YouTube depuis le lancement de la chaîne en 2010.

La participation des États membres à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2014 a atteint un record avec le thème "Le cinéma : une passion universelle", qui été la trame des 352 événements organisés dans 110 pays (contre 236 événements dans 93 pays en 2013). Cette année, pour la première fois, la version chinoise de notre page Web consacrée à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle a enregistré un plus grand nombre de visiteurs que la version anglaise. La majorité des "j'aime" sur notre page Facebook provenaient de l'Inde, des États-Unis d'Amérique, du Mexique, de l'Égypte et du Brésil.

Cadre normatif international

22. Nous avons activement fait la promotion de l'adhésion aux traités administrés par l'OMPI, notamment le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles de 2012 et le Traité de Marrakech de 2013 visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées. Au cours de l'année écoulée, il y a eu 20 nouvelles adhésions aux traités administrés par l'OMPI. Le 27 juin 2014, date à laquelle le Traité de Marrakech a été fermé à la signature, 80 États l'avaient signé. Le premier instrument de ratification du traité a été déposé par l'Inde, également en juin 2014. À l'heure actuelle, cinq États ont ratifié le Traité de Beijing.
23. En ce qui concerne les comités chargés de l'établissement de normes, depuis les assemblées de 2013 les choses n'ont avancé que lentement et il n'a pas été possible d'aboutir à des accords. En dépit de l'absence de résultats concrets, les délégations sont parvenues à une meilleure compréhension de nombreuses questions à l'examen.
24. Au sein du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, les travaux de fond relatifs au projet de traité sur le droit des dessins et modèles ont bien progressé et le texte proposé fait l'objet d'un large consensus. Toutefois, l'étape finale de la conférence diplomatique pour la conclusion du traité se trouve bloquée, à ce stade, par une divergence d'opinions concernant la manière d'exprimer la proposition concernant l'assistance technique qu'il est envisagé d'apporter aux pays en développement afin de les aider à se conformer aux dispositions d'un nouveau traité. Il est à espérer qu'une solution permettant de surmonter cette divergence sur la forme pourra voir le jour à l'occasion des assemblées de 2014.
25. Les travaux relatifs à un nouveau traité visant à actualiser le régime de protection des signaux de radiodiffusion ont débuté il y a 20 ans. De façon compréhensible, les artisans du nouveau traité sont découragés par le fait que le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes ne soit pas parvenu à arrêter un programme de travail en vue de la convocation d'une conférence diplomatique en 2016. Dans un monde où les communications et les publics deviennent universels, la radiodiffusion prend une importance croissante sur les plans tant économique que social. Elle constitue ainsi le principal moyen de financement des événements sportifs dans le monde entier, moyennant la vente des droits de diffusion. Dès lors que le signal de radiodiffusion est piraté et rendu accessible sur des sites non autorisés, la valeur d'achat des droits diminue. D'où la nécessité d'un niveau de protection approprié du signal de radiodiffusion contre toute appropriation illicite. Là encore, il est à espérer que les États membres pourront faire avancer les travaux sur une proposition de traité afin d'aboutir à une conclusion rapide.



L'année en revue
Mai 2014

NOUVEAUX OUTILS TECHNOLOGIQUES

L'ajout à la Base de données mondiale sur les marques d'une fonction unique en son genre, permettant d'effectuer des **recherches sur la base d'images**, a fait sensation à la réunion annuelle de l'INTA en mai dernier. Par ailleurs, la base de données terminologiques **WIPO Pearl** (voir ci-dessus), qui couvre 10 langues et a été révélée en septembre, sera appréciée des traducteurs techniques, des chercheurs, des spécialistes de la propriété intellectuelle, des scientifiques et de tous ceux qui recherchent l'exactitude dans leur utilisation de termes techniques ou relatifs à la propriété intellectuelle en plusieurs langues.

Organismes de gestion collective

Dans l'univers analogique comme dans l'univers numérique, les organismes de gestion collective jouent un rôle essentiel en permettant aux artistes, aux interprètes, aux écrivains, aux éditeurs et à tous les titulaires de droit d'auteur de gagner leur vie grâce à leur travail. L'OMPI met au point un certain nombre d'outils et de ressources pour aider les États membres qui créent et soutiennent des organismes de gestion collective. La dénomination "TAG of Excellence" (à savoir excellence en matière de transparence, de responsabilité et de bonne gouvernance) sera une nouvelle norme d'application volontaire visant à codifier les normes admises au niveau international, à rassembler les pratiques recommandées, à renforcer la cohésion de la gestion collective au niveau mondial et à fournir orientations et conseils aux organismes de gestion collective qui s'efforcent d'atteindre un niveau de performance optimal. Des progrès ont été réalisés s'agissant d'attirer les principales parties prenantes et de démarrer les travaux de définition des différents éléments des normes.

Plusieurs projets relatifs à des systèmes de gestion des données ont pour objet de résoudre les difficultés relatives à la structure actuelle de la gestion des droits. Un nouveau projet, qui a été lancé cette année après avoir été approuvé par les États membres, prévoit la mise à jour du logiciel WIPOCOS (système informatique

de gestion des données interexploitables à caractère modulaire qui est proposé gratuitement aux organismes de gestion collective des pays en développement). Le logiciel WIPOCOS a déjà été installé dans 22 pays (principalement en Afrique) et il facilite la réalisation par les organismes de gestion collective des principales opérations relatives au droit d'auteur et aux droits connexes.

L'OMPI progresse aussi dans la mise au point d'une nouvelle plate-forme destinée à permettre aux sociétés de gestion collective des pays en développement et des pays les moins avancés de participer concrètement au marché mondial du droit d'auteur. La phase initiale d'élaboration du système (appelé Réseau du droit d'auteur de l'OMPI) est achevée et le logiciel sera mis au point en 2015. Parmi les autres ressources créées à l'intention des organismes de gestion collective figurent un nouveau manuel interactif sur la gestion collective accessible en ligne, établi en collaboration avec le cabinet d'avocats d'envergure mondiale Baker & McKenzie, un programme spécialisé d'enseignement à distance sur la gestion collective qui sera lancé par l'Académie de l'OMPI au début de l'année 2015, un programme de tutorat entre organismes de gestion collective des pays en développement et des pays développés et toute une gamme d'outils de communication conçus spécialement pour les organismes de gestion collective.

26. Le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes a également examiné les exceptions et limitations en faveur des bibliothèques, des services d'archives, des établissements d'enseignement et de recherche et des personnes souffrant d'autres handicaps. Les débats ont avancé sur certains points. Ce sont des questions complexes, notamment en raison des changements rapides induits par l'environnement numérique qui influent sur les intérêts et les positions de tous les acteurs de la chaîne de production, de distribution et de consommation des œuvres de création.

27. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore a poursuivi ses discussions entamées de longue date, avec un programme de travail chargé. Si les débats ont permis d'expurger considérablement les textes à l'examen, des efforts supplémentaires semblent nécessaires pour que les négociations aboutissent à des résultats viables. L'importance des travaux menés est universellement reconnue. Le programme de travail pour l'année prochaine sera examiné pendant la présente série de réunions des assemblées.

Développement

28. Si l'OMPI dispose d'un secteur et de programmes spécifiques dans le domaine de la coopération pour le développement, conformément à l'objectif d'intégration du développement dans tous les secteurs de l'Organisation énoncé dans le Plan d'action pour le développement, de nombreux autres secteurs de l'Organisation et de nombreux autres programmes offrent aussi des plates-formes et une assistance technique aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en transition.

29. Le Secteur du développement travaille en collaboration avec les États membres pour faciliter l'élaboration de stratégies de propriété intellectuelle et la coordination de la mise en œuvre des programmes de travail établis au titre de ces stratégies, grâce au renforcement des capacités, à l'assistance technique et aux systèmes informatiques. Tous les secteurs de l'Organisation sont impliqués dans l'exécution des programmes de travail. L'année dernière, un nouvel outil en ligne a été élaboré pour faciliter les travaux dans ce domaine. La base de données relative aux stratégies nationales de propriété intellectuelle contient des données sur les systèmes nationaux de propriété intellectuelle et l'utilisation de la propriété intellectuelle au niveau national dans les secteurs prioritaires en matière de développement, sur la base de la méthode définie dans le cadre de l'un des



Photo: OMPI/E. Barrod

METTRE UN TERME À LA PÉNURIE DE LIVRES

L'Accessible Books Consortium (ABC) a été inauguré à l'OMPI en juin, à l'occasion du premier anniversaire du Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées. Ce partenariat multipartite débouchera sur des actions concrètes en vue d'accroître la disponibilité de livres dans des formats accessibles dans le monde entier. Le même jour, l'Inde est devenue le premier pays à avoir ratifié le **Traité de Marrakech**.

L'année en revue
Juin 2014

Promotion du respect de la propriété intellectuelle

Le renforcement des écosystèmes de la propriété intellectuelle passe par la définition d'un juste équilibre entre les activités relatives à l'application des droits et les mesures préventives. C'est à cet équilibre que renvoie la notion de "Promotion du respect de la propriété intellectuelle". L'OMPI a contribué à placer cette nouvelle façon de procéder au cœur du débat de politique générale dans ce domaine. Cette question est également au centre des discussions du Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) de l'OMPI. Cette année, la neuvième session de l'ACE a été une véritable "bourse aux idées" où ont été débattues et examinées des initiatives novatrices relatives à l'environnement en ligne, de nouvelles activités de prévention et la question du rôle des mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges dans l'application des droits de propriété intellectuelle.

Le Secrétariat continue de fournir aux États membres une assistance dans le domaine législatif et dans celui du renforcement des capacités aux fins de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Durant l'année écoulée, 11 États membres ont bénéficié du soutien de l'OMPI dans la rédaction de projets de lois qui soient à la fois adaptés à leurs exigences nationales et fondés sur la partie III de l'Accord sur les ADPIC. Vingt-cinq programmes de formation ont été dispensés dans le monde afin de donner aux autorités nationales les outils leur permettant de parvenir à un équilibre entre l'application des droits et la prévention nécessaire pour réduire la demande de produits de contrefaçon et augmenter l'offre d'articles authentiques. L'OMPI a également élaboré une stratégie de sensibilisation modulaire visant à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle, qui donne la priorité aux initiatives destinées à aider les jeunes à apprécier la propriété intellectuelle à sa juste valeur.

projets du Plan d'action pour le développement (n° 10). Des stratégies de propriété intellectuelle ont été adoptées ou mises en œuvre dans presque une cinquantaine de pays : 14 en Afrique, sept dans la région des pays arabes, 11 dans la région Asie et Pacifique et 15 dans la région Amérique latine et Caraïbes.

30. Les travaux supervisés par le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) ont donné lieu à l'établissement de toute une série de rapports et d'études qui ont permis de mieux comprendre le rôle de la propriété intellectuelle dans divers domaines, tels que les technologies appropriées pour le développement; la propriété intellectuelle et la fuite des cerveaux; les brevets et le domaine public; la propriété intellectuelle et le développement de l'image de marque de produits; la coopération Sud-Sud; les éléments de flexibilité relatifs

aux brevets dans le cadre juridique multilatéral; et la propriété intellectuelle et l'économie informelle.

31. L'année dernière, l'Académie de l'OMPI a dispensé des cours à environ 35 000 étudiants originaires de 189 pays, principalement grâce au programme d'enseignement à distance. Un nouveau cours sur la propriété intellectuelle et la gestion collective a été élaboré et la plate-forme d'enseignement à distance et son système d'inscription en ligne ont été modernisés pour simplifier l'inscription électronique et améliorer la collecte des données statistiques. Le programme de perfectionnement des cadres a permis de dispenser une formation à environ 250 fonctionnaires dans divers domaines de la propriété intellectuelle. Quatre-vingt-quinze étudiants se sont inscrits à des programmes de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle et 320 étudiants et jeunes professionnels ont participé aux cours d'été organisés avec des institutions partenaires dans neuf pays.
32. L'Organisation continue de s'adresser aux créateurs comme à un groupe particulier. Deux nouveaux guides ont été publiés à leur intention : l'un sur les questions de propriété intellectuelle à l'intention des concepteurs de jeux vidéo, l'autre sur la monétisation des actifs liés au droit d'auteur. La deuxième édition du guide à succès "Comment gagner sa vie avec la musique" a été publiée en juillet 2014.

Infrastructure mondiale

33. Le Secteur de l'infrastructure mondiale vise à favoriser un certain nombre d'objectifs de politique générale au moyen d'une coopération portant sur l'infrastructure technique sur laquelle repose le système de propriété intellectuelle. Ces objectifs de politique générale comprennent :
 - un meilleur fonctionnement du système de propriété intellectuelle, au moyen, par exemple, du service d'accès numérique aux documents de priorité ("DAS"), qui permet de déposer une seule fois un document de priorité pour plusieurs pays participants, ou encore de nos systèmes de classement;
 - une meilleure qualité de l'information destinée au processus de prise de décision, au moyen, par exemple, de nos bases de données mondiales et à l'accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen (CASE);
 - l'externalisation de la veille économique et de la collecte des données stratégiques générées par le système de propriété intellectuelle, en vue d'une amélioration de l'analyse des politiques et des prises de décisions opérationnelles, au moyen, notamment, de nos bases de données mondiales;
 - l'accès à la technologie et aux connaissances et la mise en place de systèmes permettant de faciliter cet accès, au moyen, par exemple, des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (TISC).



Photo: Li Guangming

L'année en revue

Juillet 2014

BUREAU DE L'OMPI EN CHINE

Le nouveau Bureau de l'OMPI, situé dans le quartier historique de Beijing, a ouvert ses portes lors d'une cérémonie d'inauguration à laquelle ont participé plusieurs hauts fonctionnaires chinois. L'ouverture de ce bureau permettra de renforcer la coopération entre l'OMPI, les services chargés de la propriété intellectuelle en Chine et le grand public. Il fournira une assistance juridique et technique concernant tous les aspects de la propriété intellectuelle et contribuera à une utilisation plus efficace du système international des brevets (PCT), du système de Madrid pour l'enregistrement international des marques, du système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels ainsi que d'autres services de l'Organisation.

WIPO Green

Lancé officiellement en novembre 2013, WIPO GREEN, le marché des technologies durables, met en relation les fournisseurs de technologies vertes et les prestataires de services dans ce domaine avec les personnes en quête de solutions innovantes pour répondre aux défis environnementaux. Les éléments centraux de WIPO GREEN sont une base de données et un réseau. La base de données permet aux prestataires de mettre en ligne leurs produits, services et actifs de propriété intellectuelle dans le domaine des technologies vertes. Les particuliers, les entreprises ou d'autres organisations cherchant des solutions innovantes peuvent parcourir le catalogue pour découvrir plus d'un millier de technologies et produits disponibles sous licence ou à la vente. La base de données permet aux utilisateurs de signaler leurs besoins non satisfaits dans le domaine des technologies vertes. Le réseau WIPO GREEN facilite les échanges entre un large éventail d'acteurs opérant dans le domaine des technologies vertes par le biais de la chaîne de valeur de l'innovation, y compris des organismes intergouvernementaux et des investisseurs. Ce réseau compte déjà une cinquantaine de partenaires provenant des secteurs public et privé du monde entier.

34. **Systèmes et normes de classement.** Les systèmes de classement aident à extraire les informations techniques et stratégiques générées par le système de propriété intellectuelle et en facilitent l'accès, et contribuent à l'organisation des tâches administratives des offices de propriété intellectuelle. Les normes permettent l'échange de données entre les offices de propriété intellectuelle sous des formats interexploitables. La classification internationale des brevets (CIB) a accéléré ses travaux de révision, le nombre de projets de révision étant passé de 14 en 2012 à 34 depuis le lancement de la feuille de route pour la révision de la CIB en février 2013. La CIB est désormais plus facile à utiliser avec une plate-forme de publication basée sur le Web modifiée, accompagnée d'un nouveau moteur de recherche et d'une fonction d'affichage des entrées permettant de comparer les principaux systèmes de classement. De fait, les publications de la CIB ont été consultées en ligne 80 000 fois en 2013 (par rapport à 67 000 visites en 2012). La cadence rapide du changement au sein des marchés mondiaux s'est également fait sentir en ce qui concerne la classification de Nice (la classification des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques), qui a été révisée et qui fait désormais l'objet d'une publication annuelle. La nouvelle plate-forme de publication annuelle comprend plusieurs nouvelles fonctions de recherche ainsi qu'une taxonomie, une structure hiérarchique élaborée conformément aux 45 classes de la classification de Nice, en coopération avec l'OHMI. La nouvelle plate-forme a également contribué à un fort accroissement du nombre des visites, qui est passé de moins de 100 000 pour l'ancienne plate-forme, à 2,4 millions pour la nouvelle en 2013.
35. **Les bases de données mondiales en matière de propriété intellectuelle.** L'OMPI a désormais deux bases de données mondiales, et en aura bientôt une troisième, couvrant ainsi l'enregistrement des droits de propriété intellectuelle, la Base de données mondiale sur les dessins et modèles venant se joindre à la base de données PATENTSCOPE et à la Base de données mondiale sur les marques avant la fin de l'année. Les bases de données de l'OMPI offrent plusieurs outils de recherche et de navigation multilingues, y compris la fonction de recherche multilingue de PATENTSCOPE (CLIR) qui opère en 12 langues, et le système de traduction automatique TAPTA, propre à l'OMPI, et conçu pour les informations relatives à la propriété intellectuelle. Ce système a été élaboré au moyen de compétences internes. Il comprend désormais huit paires de langues et est également utilisé, grâce à l'assistance et à la coopération fournies par l'OMPI, au sein du siège de l'ONU.
36. La Base de données mondiale sur les marques renferme des données internationales, notamment les collections des systèmes de Madrid et de Lisbonne et de l'article 6ter, ainsi que des données nationales provenant de systèmes nationaux. Des progrès considérables ont été réalisés pendant l'année écoulée. Trois nouvelles collections ont été ajoutées (États-Unis d'Amérique, Nouvelle-Zélande et Oman), portant à 14 le nombre total de collections nationales. La base de données compte désormais 13 millions d'enregistrements (contre 700 000 en 2012). Une nouvelle fonction de recherche sur la base d'images a été lancée dans le cadre de la Base de données mondiale sur les marques. Cette fonction est la première du genre à être proposée dans une base de données sur les marques accessible gratuitement. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches par similitudes sur des images et des éléments figuratifs de marques du monde entier.
37. La base de données PATENTSCOPE continue de s'étendre, avec l'ajout de plus de 37 millions d'enregistrements de documents de brevet provenant de 37 offices de propriété intellectuelle du monde entier, et 2,5 millions de demandes internationales PCT publiées.
38. **Accès à l'information technique et aux savoirs.** L'Organisation met à disposition un certain nombre de ressources et de services visant à améliorer l'accès à l'information et aux savoirs en matière de propriété intellectuelle dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Les principaux services offerts à cet égard relèvent des 40 projets relatifs à

DANS UN MONDE PARFAIT EN MATIÈRE D'INNOVATION, QUI FERAIT QUOI?

LUXEMBOURG

Emploi de professionnels du savoir

SUISSE

Collaboration entre les universités et les entreprises en matière de recherche

ÉMIRATS ARABES UNIS

Accords de coentreprises

JAPON

Protection internationale des brevets

Pays et économies de premier plan d'après certains indicateurs tirés de l'indice mondial 2014 de l'innovation

SUÈDE

Utilisation des technologies de l'information

KAZAKHSTAN

Participation électronique en ligne

SUISSE

Performances environnementales

MONGOLIE

Investissement dans de nouvelles infrastructures et formation de capital en pourcentage du PIB

FINLANDE

Efficacité des pouvoirs publics

SINGAPOUR

Qualité du système réglementaire

NOUVELLE-ZÉLANDE

Facilité pour lancer une entreprise

MOZAMBIQUE

Dépenses liées à l'enseignement, par élève et en pourcentage du PIB

THAÏLANDE

Diplômés en sciences et ingénierie, en pourcentage du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Dépenses en recherche-développement, en pourcentage du PIB

CHINE

Résultats obtenus par les élèves en lecture, mathématiques et sciences

QATAR

Inscriptions à l'université

ROYAUME-UNI

Qualité des universités

ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE

Importance du microfinancement

ISRAËL

Offres de capital-risque

ISLANDE

Nombre d'articles scientifiques et techniques

ALLEMAGNE

Qualité des publications scientifiques

HONG KONG (CHINE)

Taux de création de nouvelles entreprises

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Redevances et droits de licence reçus

INDE

Exportations de services de communication et de services informatiques

IRLANDE

Entreprises de haute technologie et de moyenne-haute technologie

LA COMBINAISON IDEALE

PERFECTIONNEMENT DES ENTREPRISES

INFRASTRUCTURE

INSTITUTIONS

PERFECTIONNEMENT DU MARCHÉ

LE CAPITAL HUMAIN ET LA RECHERCHE

RÉSULTATS TIRÉS DU SAVOIR ET DE LA TECHNOLOGIE

CRÉATIVITÉ

PARAGUAY

Demandes d'enregistrement de marques déposées par des résidents

ESTONIE

Technologies de l'information et innovation en matière d'organisation

ROYAUME-UNI

Exportation de services créatifs

AUSTRALIE

Loisirs et médias au niveau mondial

INNOVATION – ANALYSER LE FACTEUR HUMAIN

La Suisse, le Royaume-Uni et la Suède se classent cette année en tête de l'**Indice mondial de l'innovation**, tandis que l'Afrique subsaharienne a réalisé d'importants progrès au niveau régional dans le classement annuel publié par l'OMPI, l'Université Cornell et l'INSEAD. Le rapport 2014, présenté à Sydney (Australie) en juillet, souligne l'intérêt croissant manifesté par les entreprises et les gouvernements s'agissant de repérer et de stimuler les individus et les groupes créatifs.

WIPO Re:Search

Le consortium WIPO Re:Search a été créé en vue de répondre à la nécessité urgente de mettre au point des traitements, des remèdes et des vaccins nouveaux et plus efficaces pour lutter contre les maladies tropicales négligées, le paludisme et la tuberculose. Lancé en 2011, ce projet innovant et faisant appel à divers intervenants compte désormais 90 membres issus des secteurs public et privé du monde entier (y compris de 17 pays d'Afrique). Cette plate-forme permet aux organismes de mettre gratuitement à la disposition de chercheurs qualifiés des actifs de propriété intellectuelle, des composés, des compétences, des installations et un savoir-faire, afin de les aider à mettre au point de nouvelles solutions pour lutter contre les MTN, le paludisme et la tuberculose.

Le consortium WIPO Re:Search consiste, d'une part, en une base de données en ligne, disponible en libre accès, qui regroupe des actifs de propriété intellectuelle, des technologies et d'autres connaissances et, d'autre part, en un centre de partenariat administré par BIO Ventures for Global Health (BVGH). En mettant en relation les titulaires d'actifs de propriété intellectuelle avec des utilisateurs et des preneurs de licence potentiels, BVGH a déjà établi plus d'une soixantaine de partenariats dans le domaine de la recherche. Par ailleurs, grâce à une aide financière généreuse du fonds fiduciaire de l'Australie, le consortium WIPO Re:Search a pu financer les travaux de cinq chercheurs originaires de pays d'Afrique (Afrique du Sud, Cameroun, Égypte, Ghana et Nigéria) dans des instituts de recherche du secteur privé et des centres de recherche universitaires aux États-Unis d'Amérique, en Inde et en Suisse.

des Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (TISC) menés à l'échelle mondiale. Ces projets englobent 320 centres d'appui individuels qui, au total, ont organisé 86 séances de formation sur le terrain, formé 5000 participants, inscrit 2500 participants à des cours d'enseignement à distance dispensés par l'Académie de l'OMPI et traité 190 000 demandes. Le réseau social eTISC, créé à l'intention des participants des centres d'appui pour qu'ils puissent partager leurs connaissances, compte désormais 920 membres provenant de plus de 90 pays. En outre, 2000 exemplaires du CD-ROM contenant le didacticiel en ligne ont été distribués (auxquels s'ajoutent 5000 exemplaires numériques téléchargés à partir du site Web de l'OMPI).

39. L'accès aux revues scientifiques et techniques et aux bases de données commerciales pour les particuliers et les institutions des pays en développement et des PMA est assuré par l'intermédiaire de deux programmes : aRDi (accès à la recherche pour le développement et l'innovation) et ASPI (Accès à l'information spécialisée

en matière de brevets). Le programme aRDi permet actuellement d'accéder à quelque 20 000 revues spécialisées, livres et ouvrages de référence mis à disposition par 17 éditeurs partenaires. Pendant l'année écoulée, le nombre d'utilisateurs inscrits à ce programme est passé de 191 à 304 institutions dans 76 pays. L'utilisation du programme ASPI a augmenté de façon constante, de pair avec le renforcement des compétences dans les pays bénéficiant de ce programme. Les pays comptant le plus grand nombre d'utilisateurs inscrits sont la Colombie, Madagascar et le Sénégal.

40. Plates-formes mondiales. Outre les solutions opérationnelles de l'OMPI destinées aux offices de propriété intellectuelle, telles que le logiciel IPAS (système d'automatisation en matière de propriété intellectuelle de l'OMPI), les États membres ont également accès à deux plates-formes mondiales pour le partage de données des offices de propriété intellectuelle. Le système WIPO CASE (système d'accès centralisé aux informations relatives à la recherche et à l'examen de l'OMPI) permet aux États membres d'échanger des documents et d'avoir accès aux résultats de la recherche et de l'examen en matière de brevets des offices de propriété intellectuelle participants. Dix offices de propriété intellectuelle participent au système WIPO CASE à l'heure actuelle et plusieurs autres offices ont fait part de leur intérêt pour ce système. Le Service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS) de l'OMPI permet à 10 offices de propriété intellectuelle participants de transmettre des exemplaires électroniques de documents de priorité relatifs à des demandes de brevet, à des demandes d'enregistrement de marques, à des demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels et à des demandes de modèles d'utilité.

41. Consortium pour des livres accessibles (ABC).

L'OMPI et un certain nombre de grands partenaires, dont l'Union mondiale des aveugles, l'Union internationale des éditeurs et le DAISY Consortium, ont créé le consortium ABC afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Traité de Marrakech et d'accroître le nombre de livres dans des formats accessibles dans le monde. Pour atteindre ces objectifs, le consortium ABC agit dans trois domaines :

- le partage de compétences techniques en matière de production et de distribution de livres dans des formats accessibles dans les pays en développement et les pays les moins avancés;
- la promotion de l'adoption d'une norme d'accessibilité à l'échelle du secteur pour la "publication ouverte", afin que les publications numériques puissent être lues à la fois par les déficients visuels et par les personnes sans déficience visuelle; et
- l'échange de livres dans des formats accessibles, moyennant le développement de la base de



Photo: OMPF

L'année en revue

Septembre 2014

LA NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE OUVRE SES PORTES

La nouvelle salle de conférence de l'OMPI a été inaugurée en septembre. Construite selon des normes écologiques strictes et équipée des outils technologiques les plus récents, elle pourra accueillir quelque 900 délégués. L'édifice composé de pierre et de bois de la région contraste avec les structures de verre et de métal des deux bâtiments administratifs de l'OMPI qui le bordent. Le complexe de 5900 m² offrira à l'Organisation et à la communauté internationale à Genève un espace supplémentaire précieux pour la tenue de conférences.

données créée dans le cadre de l'ancien projet de réseau de ressources mondialement accessibles des intermédiaires de confiance (TIGAR). Cette base de données contient les références de plus de 238 000 livres accessibles dans 55 langues provenant de bibliothèques du monde entier.

Source de références mondiale

42. L'Organisation est toujours la principale source de références mondiale pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle.
43. **L'Indice mondial de l'innovation (GII)**, établi et diffusé par l'OMPI avec la coopération de l'INSEAD et de l'Université Cornell, vise à fournir un outil de comparaison pour faciliter le débat sur le rôle de l'innovation et aider les décideurs, chefs d'entreprise et autres parties prenantes à recenser les forces et les faiblesses de leurs systèmes nationaux d'innovation.
44. Le thème de l'édition 2014 du GIJ était "Le facteur humain dans l'innovation". Cette édition a été lancée, avec l'appui du Gouvernement australien, en marge de la réunion des chefs d'entreprise du B20 à Sydney. C'était la première fois que le GIJ était lancé hors de Genève et cela a contribué à inciter un public plus large sur le plan géographique à s'intéresser à ses conclusions.
45. Le **Centre de données statistiques sur la propriété intellectuelle** est un outil fondé sur le Web qui donne désormais accès aux statistiques rassemblées par l'OMPI au moyen de son questionnaire annuel sur les statistiques, ainsi qu'aux données mensuelles, trimestrielles et annuelles relatives à l'exécution en ce qui concerne les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye. Les utilisateurs peuvent sélectionner les périodes, les pays et les indicateurs qui les intéressent, analyser les statistiques pertinentes à l'aide de la fonction de visualisation graphique et télécharger les données en vrac pour une analyse plus approfondie. Le centre est en train de devenir la principale source de statistiques relatives à la propriété intellectuelle, répondant aux besoins des décideurs, des chercheurs et des autres utilisateurs.
46. **Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde**. En novembre 2013, nous avons publié notre second Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde, intitulé "Marques : réputation et image sur le marché mondial". Cette série de rapports a pour objet d'expliquer et de préciser le rôle que joue le système de la propriété intellectuelle dans les économies, en vue de faciliter une action publique fondée sur des observations factuelles. Le rapport de 2013 a été établi par le Bureau de l'économiste en chef, avec les contributions de collègues du Secteur des marques et des dessins et modèles. Il examine des questions politiques, com-

merciales et économiques clés en rapport avec les stratégies de développement de l'image de marque et l'utilisation des marques dans le monde.

47. **WIPO Lex**, la base de données mondiale gratuite, qui regroupe les traités dans le domaine de la propriété intellectuelle ainsi que les textes législatifs et réglementaires de 195 pays (membres de l'OMPI, de l'OMC et de l'ONU), a été encore étoffée au cours de l'année écoulée. Depuis le lancement de sa version russe en 2013, WIPO Lex est disponible dans les six langues officielles des Nations Unies. Elle rassemble plus de 12 000 textes législatifs nationaux, ainsi que leurs traductions disponibles dans différentes langues, et plus de 700 traités bilatéraux, régionaux et multilatéraux. Le nombre de ses utilisateurs augmente rapidement sur tous les continents et dans tous les pays du monde.

Administration et gestion

48. Les fonctions exercées par le Secteur administration et gestion fournissent la structure et les services d'appui nécessaires à l'obtention des réalisations décrites dans le présent rapport. Au cœur de ces services se trouve le portefeuille de projets stratégiques visant à moderniser les systèmes d'administration et de gestion qui ont été lancés en 2010. Parmi les autres mesures prises par ce secteur durant l'année écoulée figurent les améliorations apportées à la sûreté et à la sécurité des visiteurs, du personnel et des biens de l'OMPI, l'élaboration d'un outil de réservation en ligne qui fait actuellement l'objet d'un projet pilote et qui vise à réduire les dépenses globales du Secrétariat liées aux voyages et la certification internationale de nos pratiques en matière de sécurité informatique (certification ISO 27001), qui atteste la qualité de nos pratiques de gestion des informations sensibles de nos clients.
49. La **politique linguistique de l'OMPI** témoigne du rang de priorité élevé que les États membres attachent au multilinguisme à l'OMPI ainsi que de son importance au sein du système des Nations Unies dans son ensemble. Comme prévu, la couverture de la documentation dans les six langues des Nations Unies a été étendue à tous les organes principaux et comités permanents pour la fin de 2013. La même couverture dans les six langues sera étendue aux groupes de travail de manière progressive en vue de garantir un bon rapport coût-efficacité durant l'exercice biennal en cours et les suivants. Le volume de traduction supplémentaire est absorbé principalement au moyen de la sous-traitance. De nouveaux outils de traduction et de terminologie assistées par ordinateur ont été acquis et mis en place en 2013 pour faciliter la normalisation de la terminologie, la reconnaissance automatique des textes précédemment traduits, l'harmonisation, la productivité et le contrôle de la qualité des traductions.



L'année en revue
2014

NOUVELLES ADHÉSIONS

Durant les 12 mois qui se sont écoulés depuis les assemblées de 2013, l'OMPI a enregistré 21 nouvelles adhésions de 19 pays aux **traités internationaux** qu'elle administre.

50. **Projet relatif au site de l'OMPI.** Les assemblées 2014 de l'OMPI se tiendront dans la nouvelle salle de conférence, qui représente la dernière grande construction du projet relatif au site de l'OMPI. Les dernières réalisations sur le site de l'OMPI comprennent la nouvelle salle de conférence, un nouveau centre d'accès et un nouveau périmètre de sécurité, un agrandissement du hall du bâtiment AB, des installations techniques rénovées et une série de salles de réunion de petite et moyenne capacité à proximité de la nouvelle salle de conférence. Ces installations visent à donner aux États membres une plus grande latitude pour prévoir, organiser et conduire des réunions. La nouvelle salle de conférence sera également mise à la disposition d'utilisateurs externes.

Nouveaux bureaux extérieurs

51. Conformément à la décision prise par les assemblées de l'OMPI en 2013, de nouveaux bureaux extérieurs ont été ouverts à l'été 2014 à Beijing et Moscou. Ces deux bureaux sont désormais opérationnels et seront pourvus d'un effectif complet l'année prochaine. Je souhaite faire part de nos remerciements aux Gouvernements de la Chine et de la Fédération de Russie pour la générosité dont ils ont fait preuve en mettant d'excellentes installations à la disposition de ces bureaux. La photographie du Bureau de l'OMPI à Beijing reproduite dans le présent rapport témoigne de la magnificence des locaux mis à disposition par les autorités de Beijing et de la Chine.

Ressources humaines

52. L'ensemble des travaux et des réalisations décrits dans le présent rapport repose sur le travail de mes collègues, les fonctionnaires de l'OMPI. La stratégie de l'OMPI en matière de ressources humaines vise à établir un équilibre entre la gestion efficace de ces fonctionnaires et un environnement de travail favorable et propice à la réalisation des objectifs des programmes dans tous les secteurs de l'OMPI.

53. Au cours de l'année écoulée, nous avons renforcé notre efficacité grâce à l'utilisation de nouveaux outils informatiques qui ont introduit des capacités de veille stratégique, le vote électronique, un module applicable aux états de paie dans le cadre de la planification des ressources de l'Organisation (ERP) et un système de tickets pour une amélioration du service à la clientèle. La planification des ressources humaines et l'allocation de ressources en personnel aux activités de programme conformément à d'autres processus de planification ont été prises en considération et intégrées dans toutes les activités. Cette méthode fort utile prévoit la dotation en personnel de nouveaux domaines prioritaires et permet aux chefs de mieux déployer et réorienter leurs effectifs

en les maintenant à un niveau stable. Le mécanisme sera pleinement intégré à la planification biennale pour l'exercice 2016-2017.

54. Les autres améliorations apportées à la planification des ressources humaines et à un recrutement sur mesure comprenaient notamment un nouveau cadre contractuel pour les fonctionnaires et les non-fonctionnaires, une réduction des délais de recrutement ainsi que l'utilisation accrue de centres d'évaluation et de tests écrits dans le recrutement. Des progrès ont également été accomplis en matière de renforcement de la diversité géographique et de l'équilibre hommes-femmes (notre objectif pour 2020 dans l'ensemble de l'Organisation), l'objectif étant de garantir que le personnel de l'OMPI soit représentatif de ses États membres et soit constitué de talents provenant de toutes les régions.

55. L'appui au personnel a été étayé de nombreuses initiatives en matière de ressources humaines en 2014, avec de nouvelles politiques pour la santé et la sécurité au travail ainsi que pour la formation et le perfectionnement. Des améliorations apportées au système Flexitime d'horaire de travail variable et de congé offrent au personnel davantage de possibilités de conjuguer vie professionnelle et vie privée et ont contribué à une nette réduction du taux d'absentéisme. Une communication régulière avec l'ensemble du personnel tout au long de la mise en œuvre de ces initiatives a contribué à mieux les faire comprendre, à renforcer la participation et à intensifier le niveau de soutien. De nouvelles procédures ont été mises à l'essai, qui récompensent les excellents résultats réalisés par les fonctionnaires et les équipes en prévoyant à la fois des récompenses en espèces et des récompenses non monétaires; d'autres procédures traitent des résultats insuffisants d'une manière systématique et propice à l'amélioration. La réforme du système de justice interne de l'OMPI, approuvée lors des dernières assemblées, a encore progressé avec l'établissement de procédures améliorées et la promotion d'outils de règlement informel des différends.

56. Les résultats très positifs de l'Organisation au cours de l'année écoulée n'ont pu être obtenus que grâce à l'engagement constructif, à la mobilisation et à l'appui des États membres, et au professionnalisme et au dévouement des fonctionnaires. Je voudrais, pour tout cela, exprimer ma profonde gratitude aux États membres, ainsi qu'aux femmes et aux hommes qui, en tant que fonctionnaires, apportent tant à l'OMPI.



Francis Gurry
Directeur général

Pour plus d'informations, veuillez contacter
l'**OMPI** à l'adresse **www.wipo.int**

**Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle**
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +4122 338 91 11
Télécopieur: +4122 733 54 28

Publication de l'OMPI N° 1050F/14
ISBN 978-92-805-2533-5